UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2023-04-27-12-4

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 27 avril 2023 -

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 30
Nombre de membres ayant donné procuration : 20
Nombre d'absents non représentés : 10
Quorum : 17 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 17 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 27 avril 2023 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DÉLIBERÉ

12 - Vie universitaire :
- Programme Erasmus+ : adaptation des critères d'aide financière visant à développer d'inclusion

APPROUVE :

- pour les étudiants non boursiers, le conditionnement des critères CAF et ZRR à un revenu RFR < 50000 €
- pour les mobilités Erasmus+ courtes de type BIP (blended intensive programs), le versement de la bourse avant le départ en mobilité.

POUR : UNANIMITÉ

Pau, le 2 mai 2023
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 12/05/2023